



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>16795</b>	De <b>Mme Bénédicte Peyrol</b> ( La République en Marche - Allier )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Premier ministre		<b>Ministère attributaire</b> > Premier ministre
<b>Rubrique</b> >État	<b>Tête d'analyse</b> >Coûts des anciens Premiers ministres	<b>Analyse</b> > Coûts des anciens Premiers ministres.
Question publiée au JO le : <b>12/02/2019</b> Réponse publiée au JO le : <b>30/07/2019</b> page : <b>7109</b>		

### Texte de la question

Mme Bénédicte Peyrol interroge M. le Premier ministre sur le coût annuel global des moyens mis à disposition des anciens premiers ministres. Elle lui demande de lui indiquer, pour chacun des anciens premiers ministres, les coûts annuels des agents, véhicules de fonction, conducteurs automobiles et les dépenses qui y sont afférentes pour l'État.

### Texte de la réponse

En 2018, les dépenses automobiles pour les véhicules de fonction mis à disposition des anciens Premiers ministres, représentent un coût de 139 815 euros réparti comme suit entre les anciens Premiers ministres (dépenses d'entretien, de péage et de carburant) : - 5 392 euros pour Mme Edith Cresson, - 16 507 euros pour M. Edouard Balladur, - 4 982 euros pour M. Alain Juppé, - 12 277 euros pour M. Lionel Jospin, - 12 060 euros pour M. Jean-Pierre Raffarin, - 6 389 euros pour M. Dominique de Villepin, - 20 506 euros pour M. François Fillon, - 9 634 euros pour M. Jean-Marc Ayrault, - 9 266 euros pour M. Manuel Valls, - 14 166 euros pour M. Bernard Cazeneuve, - 28 636 euros pour l'achat d'un nouveau véhicule. En matière de personnel, une assistante et un conducteur sont pris en charge. Le total des rémunérations perçues par les personnels s'élève à 870 846 euros pour l'année 2018 décomposée comme suit : - assistantes : 373 460 euros, - conducteurs : 497 386 euros Les rémunérations perçues par les personnels (870 846 euros) se répartissent comme suit pour chaque ancien Premier ministre : - 85 080 euros pour Mme Edith Cresson, - 52 599 euros pour M. Edouard Balladur, - 55 472 euros pour M. Alain Juppé, - 84 030 euros pour M. Lionel Jospin, - 105 935 euros pour M. Jean-Pierre Raffarin, - 104 419 euros pour M. Dominique de Villepin, - 82 798 euros pour M. François Fillon, - 92 786 euros pour M. Jean-Marc Ayrault, - 78 486 euros pour M. Manuel Valls, - 129 242 euros pour M. Bernard Cazeneuve. Ainsi, en 2018, le coût annuel des moyens mis à disposition des anciens Premiers ministres est de 1 010 661 euros. Pour chaque ancien Premier ministre, le coût pour 2018 est de : - 90 472 euros pour Mme Edith Cresson, - 69 106 euros pour M. Edouard Balladur, - 60 454 euros pour M. Alain Juppé, - 96 307 euros pour M. Lionel Jospin, - 117 995 euros pour M. Jean-Pierre Raffarin, - 110 808 euros pour M. Dominique de Villepin, - 103 304 euros pour M. François Fillon, - 102 420 euros pour M. Jean-Marc Ayrault, - 87 752 euros pour M. Manuel Valls, - 143 408 euros pour M. Bernard Cazeneuve. A cette répartition s'ajoute l'achat d'un nouveau véhicule pour un coût de 28 636 euros.